

Luxembourg, le 26 juillet 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre  
des Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

*« La presse nationale s'est fait l'écho des plans des infrastructures à construire dans la zone du « Ban de Gasperich » (voir édition du Journal du 25 juillet). Selon les plans graphiques, une route à deux voies est prévue de passer derrière le Centre douanier Luxembourg-Howald.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :*

- Monsieur le Ministre est-il en mesure de donner des précisions concernant la nature de cette route (connection, dimensions, trafic estimé) ?*
- Il semble que cette route est destinée à passer sur le parking actuellement utilisé par le personnel du Centre douanier. Est-ce qu'un tel tracé est prévu ou passera-t-elle le cas échéant par un pont de sorte que le parking actuel soit utilisable dans le futur ? »*



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Gusty GRAAS  
Député



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu